

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. III.

MONTRÉAL, AVRIL 1886.

No 3.

NOTRE PRIME

Nous avons pris des mesures pour fournir à nos abonnés une prime magnifique : SAINT FRANÇOIS, au moment où il reçoit les saints stigmates de Jésus crucifié. Belle gravure coloriée en oléographie, grand format.

Tous ceux qui paieront leur abonnement de 1886, et leurs arrérages, s'il y en a, d'ici au premier jour de mai prochain (nous étendons de deux mois le délai mentionné dans notre avant-dernier numéro, pour le plus grand avantage de nos abonnés), auront droit à cette prime.

Nous comptons que pas un ne restera en arrière.

Appel aux pretres en faveur du Tiers-Ordre

Quatre fois depuis son élection, le pape Léon XIII a parlé solennellement du Tiers-Ordre, avec son éloquence admirable et son autorité souveraine. Dans son Encyclique *Auspicato*, il a chanté les louanges de saint François d'Assise, a fait ressortir sa mission dans l'Eglise, et a engagé les prêtres et les évêques à propager le Tiers-Ordre. L'Évangile seul, nous dit-il, peut régénérer et sauver le monde ; or, pour répandre partout l'esprit évangélique, pour porter ainsi un remède aux maux effroyables qui dévorent la société actuelle, il n'est pas de moyen meilleur et plus efficace que le Tiers-Ordre franciscain.

Par la constitution *Misericors Dei Filius*, sans rien changer à ce qu'il y a d'essentiel dans la règle, il en a adouci les rigueurs, en a réduit les pratiques et l'a mise ainsi à la portée de toutes les bonnes volontés.—Dans son Encyclique *Humanum Genus*, après avoir signalé au monde les ravages causés dans la société et la guerre faite à l'Eglise par la franc-maçonnerie, il indique encore le Tiers-Ordre comme une institution capable de neutraliser cette influence néfaste et de soutenir l'Eglise de Dieu. Enfin, dans